

PAIO INFO

Numéro 7 - juillet/août 2006 - PAIO du Loir - 3 rue Nicolas Appert - 72200 La Flèche - paioduloir@wanadoo.fr
Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation pour les 16-25 ans

Les activités de l'été

Visite d'une exploitation arboricole



Comment appréhender la réalité de l'arboriculture autrement que par la visite sur site et les explications non seulement instructives mais passionnantes de son exploitant? C'était l'objectif de la visite des Basses Quantières à Chenou début juillet. En préparation de la cueillette des pommes qui démarre à la rentrée, les jeunes et leurs conseillers ont pu se rendre compte par eux-mêmes de la diversité des emplois occupés toute l'année sur l'exploitation... L'après-midi que M. MARTINEAU, arboriculteur et guide passionné, a su rendre captivante, s'est terminée par un délicieux goûter... aux pommes sous toutes leurs formes...



CIVIS en actions...

Relooking

L'engagement dans le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale

(CIVIS) doit permettre l'accès à l'emploi durable...

Outre les Techniques de Recherche d'Emploi, Formation, et autres « stages », la PAIO propose aux jeunes engagés dans le CIVIS de préparer leur intégration au monde du travail sous un angle plus ludique : l'atelier « Relooking », par exemple, vise à mieux se connaître, mettre en valeur son image professionnelle et personnelle, apprendre à la gérer et la contrôler : couleurs, maquillage, hygiène, coiffure, vêtements, style, morphologie... tous ces aspects sont abordés par des professionnels.

Une trentaine de jeunes (filles et garçons) est concernée cette année.

CIVIS, contrat d'accompagnement individualisé et renforcé, permet également, via le Fonds d'Insertion Professionnel des Jeunes (FIPJ) de développer des actions en collectif.

Sécurité au travail

« Dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de quinze jours, où sont effectués des travaux dangereux, un membre du personnel doit avoir reçu obligatoirement l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence » (article R241-39 du Code du travail). ...

Avec le GRETA Sarthe, conventionné pour former ou recycler des Secouristes Sauveteurs du Travail, c'est une chance supplémentaire d'intégrer l'entreprise qui est offerte aux jeunes. 13 d'entre eux ont déjà validé leur diplôme de secouriste du travail, et vingt places sont ouvertes à la rentrée.



Ces 2 actions sont financées par le FIPJ



tous les jeunes ont de l'avenir!

missions locales paio
pays de la loire